

## Enquête publique

**Autorisation environnementale présentée par l'EARL MERLO, afin d'exploiter un élevage de 121 900 emplacements de poulets de chair à AIZELLES et d'épandre les fientes issues de l'élevage sur le territoire des communes de AIZELLES, AUBIGNY-EN-LAONNOIS, CORBENY, FESTIEUX, MONTCHALONS, SAINTE-CROIX, SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT, SAINT-THOMAS .**

Ce projet se situe en partie dans mon canton de Laon 2 pour l'épandage sur des terres à Festieux, Montchalons et Arrancy.

Il s'agit de construire un nouveau bâtiment d'élevage industriel V4 de 2.000m<sup>2</sup> pour des poulets de chair augmentant ainsi la capacité de 46.000 emplacements, ce qui portera avec les bâtiments V1, V2, V3 de 3.300m<sup>2</sup> à un total à 121.900 emplacements simultanés de poulets de chair, commercialisés par le groupe PLUKON, entreprise néerlandaise de production de volaille concurrente de DOUX entre autres. Ces animaux auront une alimentation « multiphase », sèche, composée de tourteaux de soja (importé), blé, maïs, additifs alimentaires livrés par une entreprise belge située à WAREGEN (WAREGEM ?) à 200 kilomètres d'Aizelles, et aussi de blé produit par les porteurs de projet. Ils resteront en élevage de 5 à 6 semaines suivies de 2 semaines de vide sanitaire.

C'est un élevage industriel de grande dimension, sans parcours extérieur, consommant 13,9m<sup>3</sup> d'eau nécessitant le prélèvement maximal de 26m<sup>3</sup> d'eau par jour. Les poulets ne sortent pas des bâtiments.

Tout est prévu, y compris la mortalité de 2% et la chambre froide afférente, les médicaments vétérinaires et les produits biocides nécessaires à ce genre d'élevage en vase clos sur litière de paille broyée produite sur place.

Évidemment, toutes les meilleures techniques disponibles seront mises en place, les émissions polluantes justes en dessous des seuils réglementaires (ex de l'ammoniac sur le site avicole).

Mais franchement, tous les constats actuels rendent un tel projet tout simplement pas souhaitable.

La considération du bien-être animal, le besoin de qualité dans nos aliments, la recherche de relocalisation et d'autonomie des pratiques agricoles, le vécu de la crise sanitaire du COVID-19, les risques accrus de zoonoses, l'adaptation au respect des lois de la nature par l'agroécologie qui rend l'activité agricole rentable, la résilience au réchauffement climatique, bref tous les constats actuels nous montrent que de tels élevages ne sont plus adéquats. D'ailleurs, l'historique de cette exploitation depuis 1996 le montre aussi par la nécessité d'augmenter sans cesse le nombre de poulets et de dindes pour en garder la rentabilité. C'est une fuite en avant. Et cela ne crée pas plus d'emplois pour autant (pas de salariés).

Quant à l'épandage, les fientes constituant un apport agronomique appréciable s'il est bien mené, on se pose beaucoup de questions sur la qualité de cet intrant vu les conditions concentrationnaires de l'élevage nécessitant une prise en charge sanitaire particulière. D'autant que 5 ZNIEFF de type 1 et 1 ZNIEFF de type 2 de mon canton incluent des îlots du plan d'épandage ou des sites d'exploitation de l'EARL MERLO.

C'est pourquoi, je me prononce contre un tel projet et je souhaite vivement que de nouvelles pratiques d'élevage voient le jour sur ce territoire. Pour le plaisir de produire et consommer de la bonne viande de porc, de volaille etc. Pour le plus grand bonheur des éleveurs et des consommateurs omnivores ou flexitariens .

Laon, le 13 juillet 2020